

METAVISIO

Société anonyme au capital de 8 856 972 euros
Siège social : 80/84, rue de la Libération – 77340 Pontault-Combault
793 834 888 R.C.S. Melun

RAPPORT FINANCIER ANNUEL DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

SOMMAIRE

1. Déclaration des personnes responsables
2. Rapport de gestion comprenant le rapport de gestion du groupe
3. Comptes sociaux au 31 décembre 2022 et annexes
4. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

1. DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES

Personne responsable : Monsieur Stéphane Français, directeur général

« Nous attestons qu'à notre connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontés. » (article L.222-4 RG AMF)

2. RAPPORT DE GESTION COMPRENANT LE RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire et extraordinaire en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de la société METAVISIO (ci-après la « **Société** ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés du groupe constitué par la Société et sa Filiale au cours dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous seront régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur seront tenus à votre disposition dans les délais impartis.

CHAPITRE 1 - Activité de la Société et de sa Filiale et évolution des affaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Vous trouverez ci-dessous les informations requises en application des articles L.232-1 II et R.225-102 du code de commerce.

1.1 PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

METAVISIO est une entreprise française spécialisée dans la conception, le marketing et la commercialisation d'ordinateurs portables qui sont distribués dans plus de 15 pays. Elle conçoit également des tablettes et périphériques. La Société détient à 100% une filiale au Delaware. SFIT USA CORP a été créée le 20 août 2018. Cette filiale ne fait l'objet d'aucune activité depuis sa création.

1.2 SITUATION DE L'ACTIVITE ET ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Les principaux événements survenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été les suivants :

Le 04/07/2022, la société a été introduit sur le marché EURONEXT GROWTH et a procédé à une augmentation de capital de 4 207 997€.

Une deuxième augmentation de capital sous forme d'offre globale a été réalisé le 28/11/2022 pour 3 529 588€.

Un nouveau contrat factor a été signé avec la société Luxembourgeoise EDEBEX en septembre 2022.

Situation bilancielle

Au 31 décembre 2022, les capitaux propres s'élèvent à 11 427 758 € (contre 7 518 050 € au 31 décembre 2021).

Le total bilan s'établit à 46 218 884 € fin 2022 (contre 47 645 739 € fin 2021).

La trésorerie nette de dettes financières s'élève à 1 732 754 € fin 2022 (contre 589 038 € fin 2021).

Pour information, nous vous rappelons que les communiqués de presse publiés par le Groupe sont disponibles sur son site Internet ([https:// https://www.metavisio.eu/fr-investors](https://www.metavisio.eu/fr-investors)).

1.3 Résultats de l'activité, progrès réalisés et difficultés rencontrées

1.3.1 Résultats économiques et financiers de la Société

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2022	31/12/2021	Renvoi
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises	17 444 947	5 308 358	22 753 304	53 725 729	D.1
Production vendue (biens)					
Production vendue (services)	- 1 460 351	9 628 598	8 168 248	7 038 388	D.1
Chiffre d'affaires net	15 984 596	14 936 956	30 921 552	60 764 117	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			6 667	4 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			2 554 487	1 399 287	D.3.b
Autres produits			1 350 568	1 183 434	D.3.a
Total produits d'exploitation (I)			34 833 274	65 350 839	
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises			18 205 928	52 738 429	D.2.a
Variations de stock			4 542 177	-8 612 552	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			307	25 756	
Variations de stock					
Autres achats et charges externes			5 855 695	8 510 398	D.2.a / E.6
Impôts, taxes et versements assimilés			129 393	181 066	D.2.b
Salaires et traitements			1 988 449	1 924 481	E.2 / E.3.b
Charges sociales			866 175	704 361	
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 009 519	919 788	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 940 829	1 247 554	
Pour risques et charges : dotations aux provisions					
Autres charges			1 087 728	1 709 815	D.2.c
Total charges d'exploitation (II)			38 626 200	59 349 095	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			- 3 792 926	4 001 744	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers					
De participation					
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés			55 991		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total produits financiers (V)			55 991		
Charges financières					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			479 909	514 647	D.4
Intérêts et charges assimilées			1 188 151	1 962 823	D.4
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total charges financières (VI)			1 668 060	2 477 470	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 612 070	-2 477 470	
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			- 5 404 996	1 524 274	

	31/12/2022	31/12/2021	Renvoi
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion	336	33 723	D.5
Sur opérations de capital			
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Total produits exceptionnels (VII)	336	33 723	
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion	809 117	610 487	D.5
Sur opérations de capital	19 900		D.5
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Total charges exceptionnelles (VIII)	829 017	610 487	
Résultat exceptionnel (VII-VIII)	- 828 681	- 576 763	
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)	- 80 000	- 197 719	D.6
Total des produits (I+III+V+VII)	34 889 600	63 384 562	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	41 043 277	62 239 332	
BENEFICE OU PERTE	- 6 153 677	1 145 230	

1.3.2 Résultats économiques et financiers de la Société et proposition d'affectation du résultat

Au cours de l'exercice 2022, la Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 30 921 552 € contre 60 764 117 € au cours de l'exercice précédent.

Le déficit d'exploitation s'est élevé à - 3 792 926 € contre un bénéfice d'exploitation de 4 001 7744 € au cours de l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice se solde pour la Société par un déficit de - 6 153 677 € que nous vous proposons de reporter à nouveau en totalité.

Le compte « report à nouveau », après affectation du résultat 2022, s'élèverait désormais à - 7 874 843 €.

1.4 Activité en matière de recherche et développement et de production

Une partie importante de la production de la Société est sous-traitée à nos différents partenaires asiatiques. Cette relation requiert le maintien d'une présence forte en Asie. Afin d'établir et de conserver des relations de grande qualité, la Société met en place un contrat à reconduction tacite avec les principales Design Houses et usines. Celles-ci sont présélectionnées par le Service Qualité, ce qui permet à la Société d'assurer la fiabilité des partenariats.

Afin de choisir des partenaires fiables pouvant répondre aux diverses exigences de rapport de qualité/prix, la société met en place systématiquement un audit approfondi. Celui-ci a pour but de

contrôler et de garantir le niveau de qualité, la capacité de production, le respect des certifications telles que les ISO, l'environnement de production et l'environnement des travailleurs. Nos partenaires sont contractualisés Intel, Google et Microsoft ce qui garantit les process de conception, de production et de qualité.

La capacité de production et d'adaptation à nos besoins liés à notre développement sont primordiales. Les Design Houses et les usines partenaires sont sélectionnées selon leur capacité de suivre l'évolution de la Société. La diversification et l'adaptation des produits selon notre développement territorial sont également pris en compte dans la mise en place des partenariats.

Pour chaque production, un cahier des charges au niveau de la conception du produit, du rapport qualité/prix et du process de production est mis en place en France. Nos équipes en Chine veillent à l'application stricte de celui-ci. Un contrôle qualité est en mis en place à partir de l'étape « Sourcing » jusqu'à la livraison des clients. Cela permet à la Société d'optimiser la qualité des produits et des services mais également les charges d'achat, de développement et de transport.

Ayant un département R&D, la Société assure la conception Hardware des produits tout en personnalisant le développement de software de la marque.

Group SFIT continue de développer des produits innovants sous la marque Thomson.

Nos équipes techniques ont coordonné les projets de R&D avec nos différents partenaires, ils ont assuré la veille technologique et se sont concentrés sur cet exercice sur l'aspect qualitatif des nouveaux produits qui ont enrichi et continueront d'enrichir le catalogue THOMSON.

Thomson Computing a poursuivi son projet de relocalisation d'une partie de ses activités d'assemblage et de réparation en France. Les lignes SAV sont dorénavant internalisées et parfaitement maîtrisées selon notre charte de qualité. Concernant l'activité d'assemblage, THOMSON Computing est dorénavant en pleine maîtrise de ses lignes de production, en assurant en amont, les travaux de R&D nécessaires à la réalisation de ses logiciels, la conception de ses produits ainsi que leur design et packaging.

Aucun frais de R&D n'est constaté dans les comptes sociaux 2022 de METAVISIO.

1.5 Activités polluantes ou à risque

La nature des activités de la Société n'entraîne pas de risque significatif pour l'environnement.

1.6 Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée et gestion des risques financiers

Risque de dilution

La Société a émis sept emprunts obligataires convertibles dénommés OCAP1₂₀₁₆, OC₂₀₁₉, OC₂₀₂₀₋₁, OC₂₀₂₀₋₂, OC₂₀₂₁, OC₂₀₂₂₋₁ et OC₂₀₂₂₋₂, susceptibles de conduire à une dilution des actionnaires existants. A l'exception de celui relatif à l'OCAP1₂₀₁₆, l'effet dilutif maximal des autres obligations convertibles ne peut être calculé à ce jour puisqu'il est fonction de l'évolution future du cours de bourse de la Société.

Risque de change

La Société réalise l'essentiel de ses ventes en euros, y compris pour des ventes effectuées à destination de pays non situés dans la zone euro alors que les fournisseurs étrangers, et notamment chinois, sont payés en dollars.

La Société est ainsi exposée aux risques de fluctuation des parités de change qui peuvent avoir un impact sur les écarts de conversion, les charges financières de la Société et ses résultats. La Société pourrait ne pas être en situation de répercuter sur ses clients les fluctuations du cours du dollar. Ce risque de change pourrait avoir un effet défavorable sur la Société et sa situation financière.

Toutefois, la Société a mis en place une politique de couverture de change. Elle a ainsi souscrit plusieurs contrats d'options, d'accumulateurs et d'achat à terme de devise USD pour couvrir le risque de change en 2022.

En outre, compte tenu du cycle trimestriel de commande appliqué dans la grande distribution, la Société est en mesure de réajuster tous les trois mois ses tarifs d'achat auprès de ses fournisseurs et de vente auprès de ses clients en fonction des instruments de couverture de change.

Enfin, la direction financière de la Société dispose d'une expertise et d'une expérience importante sur les sujets de gestion des problématiques de change, ce qui réduit les chances de réalisation des risques qui y sont associés.

Risques en termes de besoins de financement du fonds de roulement

La Société a des besoins de financement importants pour être en mesure de satisfaire l'augmentation de son activité ainsi que pour lui permettre de développer et de commercialiser ses nouveaux produits. Les besoins de trésorerie annuels de la Société ont été jusqu'à présent assurés grâce à des outils tels que l'affacturage, l'emprunt bancaire, l'avance remboursable ou l'augmentation du capital.

Il se pourrait que la Société se trouve dans l'incapacité d'autofinancer sa croissance, ce qui a conduit la société à rechercher d'autres sources de financement et à signer en juin 2021, un accord avec la société Avenir Télécom lui permettant de faciliter ses achats de produits grâce à un contrat d'approvisionnement avec un crédit consenti jusqu'au règlement de ses factures clients (délais de paiement : 60 jours) par le biais du Factor Natixis.

La capacité de la Société à lever des fonds supplémentaires dépendra des conditions financières, économiques et conjoncturelles, ainsi que d'autres facteurs, sur lesquels elle n'exerce aucun contrôle ou qu'un contrôle limité. De plus, la Société ne peut garantir que des fonds supplémentaires seront mis à sa disposition lorsqu'elle en aura besoin et, le cas échéant, que lesdits fonds seront disponibles à des conditions acceptables.

La Société pourrait se trouver dans l'incapacité d'autofinancer sa croissance ce qui le conduirait à rechercher des sources de financement en particulier, via le recours à des financements bancaires permettant un effet de levier, via l'émission d'instruments financiers classés en passifs financiers ou via l'émission d'actions nouvelles.

Si les fonds nécessaires n'étaient pas disponibles, la Société pourrait choisir de freiner le développement de son activité.

Risques liés au nantissement d'actifs de la Société

La Société a octroyé des nantissements sur son fonds de commerce, en garantie de trois crédits en renforcement de trésorerie, pour un montant total de 2 500 000€, souscrits en 2016 et 2018.

Établissement prêteur	Date de l'inscription	Date de la dernière échéance d'emprunt	Montant de l'Emprunt	Capital restant dû au 31/12/2022
Caisse régionale de Crédit Agricole	Octobre 2018	Mai 2024	1 000 000	282 311.81€
Caisse d'Épargne	Octobre 2018	Octobre 2023	1 000 000	278 191.18€
BPI	Mars 2017	Mars 2023	500 000	50 000.00€
TOTAL			2 500 000	610 502.99€

A ce jour la Société a respecté l'ensemble de ses engagements de remboursements et échéances sans demander de délai ou moratoire.

En cas de défaut de paiement, ces sûretés pourraient être réalisées par les bénéficiaires de ces nantissements. Un tel évènement pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités de la Société.

Risque de crédit

En ce qui concerne les créances clients, la Société évalue régulièrement, en interne, le risque de crédit client et la situation financière de ses clients. A cette occasion, la Société veille lors de la sélection des clients, et distributeurs, à la qualité de leur assise financière et à leur respect de la réglementation locale.

La Société travaille principalement avec des enseignes de la grande distribution dont le risque de crédit est limité.

De plus, la Société a recours aux services de la société d'affacturage Natixis pour toute l'Europe et la société a souscrit une assurance auprès d'Atradius couvrant 95% de l'encours TTC en cas d'impayé.

La société ne cède ces créances au factor que si les clients concernés par lesdites créances sont couverts par Atradius.

Lors de la cession des créances aux sociétés d'affacturage : la Société comptabilise les créances cédées en contrepartie du débit d'un « compte courant factor non disponible ». Puis, la Société porte le montant financé par les sociétés d'affacturage au débit d'un sous-compte courant « Factor disponible », la Société pouvant alors disposer des fonds correspondants. Lors du règlement des créances par le client : les sociétés d'affacturage en informent la Société et rendent disponible la quote-part qui n'avait pas été financée.

Risque de liquidité

Les contrats liés à l'endettement de la Société comportent certaines clauses usuelles en matière d'exigibilité anticipée, notamment en cas de non-paiement d'une échéance. En conséquence, la Société est exposée à des risques de liquidité résultant de la mise en œuvre des clauses de remboursement anticipé de ces emprunts bancaires.

L'échéancier des dettes financières de la Société au 31 décembre 2022 est le suivant : en €	Solde au 31/12/22	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles*	7 096 204	6 023 240	1 032 965	0
Autres emprunts obligataires	200 000	200 000	0	0
Concours bancaires courants	2 182 659	2 182 659	0	0
Emprunts et dettes bancaires	14 442 835	7 602 714	6 840 120	0
Emprunts et dettes financières diverses	1 347 774	1 347 774	0	0
Total	25 269 472	17 396 387	7 873 085	0

* Les 4 436 OCAP1₂₀₁₆ sont arrivées à échéance le 14 juin 2022 pour la tranche A et arriveront à échéance le 14 juin 2023 pour la tranche B (date de maturité). Les porteurs des 4 436 OCAP1₂₀₁₆ de tranche A ont demandé la conversion de leurs obligations convertibles, donnant lieu à la création de 97 592 actions nouvelles. Les obligations convertibles non amorties par anticipation et non converties à la date de maturité seront intégralement remboursées en une fois par la Société à la date de maturité, à la valeur nominale (majorée des intérêts courus non payés et de la prime de non-conversion). Les OC₂₀₁₉, émises par la Société en juillet 2019 et suivant, arriveront à échéance trois ans après leur émission respective. La conversion des OC₂₀₁₉ peut être demandée en cas d'admission sur un marché boursier ou en cas de défaut. Les obligations sont remboursées mensuellement en intérêts et capital. Les OC₂₀₂₀₋₁ et 2020-2, émises par la Société en février 2020 et décembre 2020 et suivant, arriveront à échéance trois ans après leur émission respective. La conversion des OC₂₀₂₀₋₁ et 2020-2 peut être demandée en cas d'admission sur un marché boursier ou en cas de défaut. Les obligations sont remboursées mensuellement en intérêts et capital. Les OC₂₀₂₁, émises par la Société en 2022, arriveront à échéance trois ans après leur émission respective. La conversion des OC₂₀₂₁ peut être demandée en cas d'admission sur un marché boursier ou en cas de défaut. Les obligations sont remboursées mensuellement en intérêts et capital.

Concernant le risque lié au remboursement anticipé de ses financements, les prêts ou crédits de la Société ne comportent pas de clauses de *covenants* imposant le respect de ratios financiers. Des clauses relatives au changement de contrôle de la Société sont néanmoins présentes mais ne trouvent pas à s'appliquer en cas d'augmentation de capital lors de l'introduction en bourse envisagée.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

1.7 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

En 2023, Metavisio devrait enregistrer un redressement de ses ventes dans un contexte de marché à nouveau porteur et suite à la signature de nouveaux accords de distribution avec des acteurs majeurs du secteur, tels Aldi et Lidl en début d'année 2023.

1.8 Evènements importants survenus entre la clôture de l'exercice et l'établissement du rapport

En janvier 2023, la société a ouvert une filiale en Inde afin de répondre aux appels d'offre du gouvernement Indien dans le cadre de relations B to G.

En janvier 2023, la société a procédé à une augmentation de capital d'un montant total de 28.513 euros par la création de 28.513 actions ordinaires, émises avec une prime d'émission total de 25.145,61 euros, résultant de la conversion d'obligations convertibles.

En février 2023, la société a procédé à une augmentation de capital d'un montant total de 85.540 euros par la création de 85.540 actions ordinaires, émises avec une prime d'émission total de 75.437,73 euros, résultant de la conversion d'obligations convertibles.

En avril 2023, la société a ouvert une filiale aux Pays-Bas.

La société a conclu avec La Banque Postale un Prêt Participatif Relance (PPR), garantis par l'Etat via BPI France, pour un montant de 4 millions d'euros. Le versement devrait intervenir d'ici la fin mai 2023.

CHAPITRE 2 - Filiales et participations

Le tableau ci-dessous présente les filiales et participations au 31 décembre 2022 :

Filiale				
SFIT USA Corp	Société de droit du Delaware	Siège social : 251 Little Falls Drive, Wilmington, New Castle, Delaware, 19808	File number : 7025323	Pourcentage de détention : 100
Participations				
Néant				

2.1 Activités de la filiale de la Société

La société SFIT USA Corp, créée le 20 août 2018, est une société dont le siège social est situé à Wilmington dans le Delaware. Cette filiale n'a pas d'activité sur 2020 et 2021 et seule une police d'assurance américaine a été signée afin d'ouvrir le marché américain. Elle ne compte aucun salarié.

2.2 Aliénation d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées

Néant.

CHAPITRE 3 - Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau présentant le solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des clients de la Société et de sa Filiale par date d'échéance au 31 décembre 2022 en application des articles L. 441-6-I et D. 441-4 du code de commerce :

Article D. 441-6 - 1° du Code de commerce : Factures recues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441-6 - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	67				1603	194					1292	
Montant total TTC des factures concernées	775 387.00 €	609 100.36 €	(294 108.31) €	(6 666 959.04) €	(10 050 856.38) €	(16 402 823.37) €	(2 270 852.67) €	6 697 670 €	774 826.36 €	(107 426.86) €	(5 582 078.54) €	(1 782 990.96) €
% du montant total des achats TTC de l'exercice	2.58 %	2.02 %	-0.98 %	-22.15 %	-33.39 %	-51.91 %						
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							-7.34 %	21.66 %	2.51 %	-0.35 %	-18.05 %	5.77 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Montant HT total des factures exclues	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement						30 jours, fin de mois						

Les montants présentés sont TTC et tiennent compte d'une date d'échéance à 60 j date de facture.

CHAPITRE 4 - Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

La Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

La Société envisage d'affecter tous les fonds disponibles au financement de ses activités et de sa croissance et n'a en conséquence pas l'intention de distribuer de dividendes dans un futur proche.

CHAPITRE 5 - Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau des résultats des cinq derniers exercices requis en application de l'article R. 225-102 al. 2 du code de commerce :

Année	Résultat net
2022	-6 153 677 €
2021	1 145 230 €
2020	1 196 533 €
2019	-4 741 061 €
2018	331 738 €

CHAPITRE 6 - Répartition du capital et actions d'autocontrôle

6.1 Evolution de la répartition du capital au cours des 3 derniers exercices

Le tableau ci-dessous présente la répartition du capital et des droits de vote de la Société au 31 décembre 2022, 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020 :

Actionnaires	Capital au 31/12/2022		Capital au 31/12/2021		Capital au 31/12/2020	
	Nombre actions et droits de vote	Pourcentage	Nombre actions et droits de vote	Pourcentage	Nombre actions et droits de vote	Pourcentage
Stéphan Français	4 403 721	49,72	4 398 614	65,54	4 398 614	65,54
Teddy Riner	462 000	5,22	462 000	6,88	462 000	6,88
Esfm Participations	169 246	1,91	169 246	5,04	169 246	5,04
Asset Segregated	-5%	-5%	- 5%	- 5%	- 5%	- 5%
Totaux	5 034 967	56.85%	5 029 860	77,46%	5 029 860	77,46%

Au 31 décembre 2022 et à la connaissance de la Société, aucun actionnaire autre que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus ne détient plus de 5% du capital et des droits de vote de la Société.

Il est prévu un droit de vote double (article 13 des statuts).

6.2 Franchissement de seuils légaux

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, aucune déclaration de franchissement de seuil n'a été réalisée à la Société en application des dispositions de l'article L.233-7 du code de commerce.

6.3 Actionnariat salarié

Vous trouverez ci-dessous les informations requises en application de l'article L. 225-102 du code de commerce.

Au 31 décembre 2022 et à la connaissance de la Société, les salariés détiennent 3 458 actions, soit 0,039% du capital social.

6.4 Informations relatives à l'autocontrôle

La Société ne possède aucune action en autocontrôle et n'a pas été autorisée à le faire par l'assemblée générale.

CHAPITRE 7 - Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du code de commerce, vous trouverez dans le présent paragraphe le **rapport** sur le gouvernement d'entreprise.

Le présent paragraphe comporte l'ensemble des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce pour les sociétés dont les titres ne sont pas admis sur un marché réglementé.

7.1 Composition du conseil d'administration et de la direction générale

7.1.1 Conseil d'administration

Au 31 décembre 2022, le conseil d'administration est composé des membres suivants :

Nom	Mandat	Age	Membre indépendant	Date d'entrée au conseil d'administration	Date d'expiration du mandat actuel	Adresse professionnelle
Stéphan FRANCAIS	Président du conseil d'administration, Directeur général et Administrateur	54	Non	14 octobre 2021	AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2023	Siège social
Marc DESCHAMPS	Administrateur	59	Oui	14 octobre 2021	AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2023	Siège social
Nicolas GAUDIN DE SAINT REMY	Administrateur	52	Non	14 juin 2021	AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2023	Siège social
Loic POIRIER	Administrateur	53	Oui	25 avril 2022	AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2023	Siège social

Stéphan FRANCAIS, Président du conseil d'administration et Directeur général (54 ans)

Il est diplômé d'une maîtrise de création d'entreprises à Paris X mais également d'un DEA de sciences politiques et d'un doctorat de sciences politiques sur le développement d'un axe de coopération entre l'Asie et la France. A la fin de ses études, il décide de se lancer dans l'informatique au sein du groupe PPR où il fera carrière pendant 10 ans finissant directeur des achats chez Surcouf. Après une première aventure entrepreneuriale avec DNS en tant qu'associé pour le développement d'une gamme d'importation sous la marque SoundVision, il décide de créer la Société autour de la conception de produits informatiques sous la marque Thomson.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2022	
Fonctions	Sociétés
<i>Sociétés en France</i>	
Gérant	SANTANGE
<i>Sociétés hors de France</i>	
Néant.	
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années	
<i>Sociétés en France</i>	
Néant.	
<i>Sociétés hors de France</i>	
Néant.	
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2022 : 4.403.721	

Marc Deschamps, Administrateur (59 ans)

Marc Deschamps est Co-fondateur de Drake Star Partner depuis 2004. Banque d'investissement mondiale au service des secteurs technologiques de croissance et de moyenne capitalisation, avec des bureaux à New York, Londres, Paris, Munich, Los Angeles, San Francisco, Berlin et Genève.

Marc Deschamps n'a exercé aucun autre mandat ou fonction au sein d'autres sociétés pendant les 5 dernières années.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2022	
Fonctions	Sociétés
<i>Sociétés en France</i>	
Néant.	
<i>Sociétés hors de France</i>	
Néant.	
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années	
Sociétés en France	
Néant.	
Sociétés hors de France	
Néant.	
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2022 : 0	

Nicolas Gaudin de Saint-Rémy, Administrateur (52 ans)

Après des études scientifiques et informatique industriel, Nicolas de Saint-Rémy intègre en 1996 Yamaha Elektronik comme chef produit junior de produit de stockage informatique, reconnu pour ses qualités et son expertise, il sera promu en 2001, South Europe sales manager, et fera le renom des graveurs Yamaha sur cette zone. Courant 2003, Verbatim (Mitsubishi Chemical group) le recrute comme sales manager France IT Storage. Rapidement, grâce à la croissance des ventes et des parts de marché, il prend la direction des ventes Europe du sud et la gestion des grands comptes internationaux. En 2014 il sera nommé *general manager south Europe*. Avec son équipe de 29 collaborateurs, il placera sa région en tête des ventes de la Société. En février 2021, un nouveau défi lui est proposé par Stephan Français PDG de Thomson Computing, dans le segment des ordinateurs portables en tant que *Europe sales director*.

Nicolas Gaudin de Saint-Rémy n'a exercé aucun autre mandat ou fonction au sein d'autres sociétés pendant les 5 dernières années.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2022	
Fonctions	Sociétés
<i>Sociétés en France</i>	
Néant.	
<i>Sociétés hors de France</i>	
Néant.	
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années	
Sociétés en France	
Néant.	
Sociétés hors de France	
Néant.	
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2022 : 0	

Loic Poirier, Administrateur (53 ans)

Loic Poirier est président directeur général d'ARCHOS, de LOGIC INSTRUMENT et de MEDICAL DEVICES VENTURE, a rejoint la société ARCHOS début 2005. Le groupe a depuis commercialisé plus de 20 millions de produits mobiles et réalisé un chiffre d'affaires cumulé supérieur à 1.5 milliards d'euros sur les quinze dernières années. Auparavant, il a occupé le poste de Directeur Financier et Opérations, Monde, division Structure, chez l'équipementier Faurecia pendant plus de deux années et restructuré l'outil industriel.

De 2000 à 2003, il a participé au développement du groupe CONSODATA, leader en CRM, de la gestion d'une croissance organique forte mais également acteur de nombreuses acquisitions, aux Etats Unis, Canada et en Europe depuis Londres en qualité de CFO groupe et activement contribué à la cession au groupe Telecom Italia. De 1992 à 2000, Loic Poirier a évolué de Group Controller à Vice-Président Finance et Opérations au sein du groupe Packard Bell NEC et codirigé notamment la filiale américaine NEC Solutions, en Californie. Au sein du groupe, il a eu l'opportunité d'implanter des bureaux de ventes et usines en Asie, Afrique du Sud et Israël de la conception à la commercialisation d'ordinateur portables et autres équipements IT. Loic Poirier est diplômé de l'Ipag Business School en France et de l'Insead (Executive Management Program).

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2022	
Fonctions	Sociétés
<i>Sociétés en France</i>	
Archos SA	Président-Directeur général
Logic Instrument SA	Président-Directeur général
MDV Medical Devices Venture SA	Président-Directeur général
Delta Drone SA	Administrateur
Dextrain SAS	Président
Poladerme SAS	Président
MDV ITSAS	Président
LP Parisians SAS	Président
<i>Sociétés hors de France</i>	
Archos GmbH	Geschäftsführer
Logic Instrument GmbH	Geschäftsführer
Arnova Technology Hongkong	Chief Executive Officer
Archos Technology Shenzhen	Chief Executive Officer
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années	
<i>Sociétés en France</i>	
Néant.	
<i>Sociétés hors de France</i>	
Appslib Ltd - Chief Executive Officer	
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2022 : 0	

7.1.2 Direction générale

7.1.2.1 Modalité d'exercice de la direction générale

En vertu de l'article L. 225-51-1 du code de commerce et de l'article 19 des statuts, le conseil d'administration doit, à la majorité des administrateurs présents et représentés, délibérer sur les modalités d'exercice de la direction générale qui doit être assumée, sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration soit par une autre personne physique nommée par le conseil d'administration et qui prend le titre de directeur général.

Le conseil d'administration de la société, lors de sa réunion du 31 octobre 2022, avait décidé que la direction générale de la Société serait exercée par le président du conseil d'administration. Suite à la démission de Monsieur Marc Deschamps de ses fonctions de président directeur général de la Société, le conseil d'administration a alors nommé Monsieur Stéphane Français aux fonctions de président directeur général de la Société.

7.1.2.2 Composition de la direction générale au 31 décembre 2022

Au 31 décembre 2022, la direction générale de la Société était composée ainsi :

Nom	Mandat	Date de début du mandat	Date d'expiration du mandat
Stéphane Français	Président-directeur général	31 octobre 2022	AG statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2023

7.1.2.3 Evolution de la composition de la direction générale depuis le 1er janvier 2023

Aucune modification n'a été apportée à la composition de la direction générale depuis le 1^{er} janvier 2023.

7.2 Rapport sur les délégations en matière d'augmentations de capital au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Le tableau ci-dessous présente, de façon synthétique, les délégations accordées au président et au conseil d'administration par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire (ci-après l'« **AGOE** ») de la Société du 25 avril 2022.

Délégations données au président et au conseil d'administration par l'AGOE	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Echéance de la délégation	Modalités de détermination du Prix
1. Augmentation du capital de la Société au bénéfice de catégories dénommées d'investisseurs (6 ^{ème} résolution de l'AGE du 25 avril 2022)	25.000.000 €	25 décembre 2023	Fixé par le conseil d'administration, étant précisé que la somme sera au moins égale à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de la Société sur le marché de cotation des dix dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission
2. Augmentation du capital de la Société au profit des adhérents au plan d'épargne d'entreprise (7 ^{ème} résolution de l'AGE du 25 avril 2022)	1.000 € Par émission d'actions ou d'autres valeurs mobilières	25 juin 2024	Conforme aux dispositions de l'article L.3332-20 du code du travail.

7.3 Conventions conclues avec les mandataires sociaux

7.3.1 Conventions réglementées

Les conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce sont décrites au chapitre 12 du présent rapport.

7.3.2 Conventions intervenues entre un mandataire social de la Société ou un actionnaire détenant plus de 10% et une société dont la Société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital

Contrat de bail entre la Société et la SCI Saintange :

Le 1^{er} juin 2014, la Société a conclu un contrat de bail commercial avec la société civile SCI HDW (devenue SCI saintange), dont Monsieur Stéphane Français est le gérant et l'associé unique, relatif à la location de locaux sis 157, rue du Caporal Poussineau – 77190 Dammarie les Lys, lieu-dit Château Saint Ange, dont la Société se sert comme espace d'exposition de ses produits.

Ce bail a été conclu pour une durée de neuf années entières et consécutives commençant à courir le 1^{er} juin 2014 et se terminant le 31 mai 2023.

Ce bail a fait l'objet d'un avenant en date du 1^{er} décembre 2014 aux termes duquel la surface louée a été réduite. Le loyer annuel de ces locaux est passé de 120 000 euros à 72 000 euros, payable mensuellement.

Le contrat de bail (modifié par voie d'avenant) a été conclu à des conditions normales.

Ce bail a également fait l'objet d'un avenant en date du 1^{er} janvier 2017 mettant à la charge de la Société les travaux de modification et d'embellissement de l'espace showroom occupé par la Société destinés à se conformer aux obligations liées au statut de « bâtiment classé » du bâtiment loué.

CHAPITRE 8 - Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 dit « règlement relatif aux abus de marché », les opérations réalisées par les personnes visées à l'article 19 dudit règlement sont déclarées auprès de l'Autorité des marchés financiers dans les conditions et selon les modalités prévues par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par le règlement relatif aux abus de marché.

Ces déclarations sont disponibles sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (<https://www.amf-france.org>).

CHAPITRE 9 - REMUNERATIONS ET AVANTAGES ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET PARTICIPATION AU CAPITAL Les tableaux ci-dessous présentent les rémunérations et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux par la Société et sa filiale au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021 :

Tableau de synthèse de l'ensemble des rémunérations et des options et actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux dirigeants

Une synthèse de l'ensemble des éléments de rémunération due et versée aux membres de la direction générale de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021 est présentée ci-après :

Nom	Fonctions	2022			2021		
		Rémunération fixe due (en euros)	Rémunération variable due (en euros)	Avantages de toute nature dus (en euros)	Rémunération fixe due (en euros)	Rémunération variable due (en euros)	Avantages de toute nature dus (en euros)
Stéphan Français	Président directeur general	242 643	Néant	Néant	242 424	Néant	Néant
TOTAL		242 643	Néant	Néant	242 424	Néant	Néant

Tableau de synthèse de la rémunération de l'activité et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Une synthèse de la rémunération de l'activité et autres rémunérations attribuées aux administrateurs de la Société au titre des exercices clos les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021 est présentée ci-après :

Nom	Fonctions	2022		2021	
		Rémunération de l'activité (en euros)	Autres rémunérations (en euros)	Rémunération de l'activité (en euros)	Autres rémunérations (en euros)
Marc Deschamps	Administrateur	Néant	41 667€	Néant	Néant
Nicolas Gaudin de Saint-Remy	Administrateur	Néant	108 267€	Néant	Néant
Loic Poirier	Administrateur	Néant	47 500€	Néant	Néant
TOTAL		Néant	197 434€	Néant	Néant

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires, lors de sa réunion du 14 octobre 2021, a décidé d'allouer à titre de rémunération de l'activité des administrateurs un montant global maximum de 10 000 euros aux administrateurs au titre de l'exercice qui s'achèvera le 31 décembre 2021 ainsi que pour chacun des exercices suivants, jusqu'à décision contraire de l'assemblée générale ordinaire. Elle a également donné au conseil d'administration tous pouvoirs pour répartir, la totalité ou une partie de cette somme, entre ses membres.

9.1 Participation au capital des mandataires sociaux

Au 31 décembre 2022, la participation de chaque mandataire dans le capital de la Société se présente comme suit :

Mandataires	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
Stéphan Français <i>Président directeur général</i>	4 403 721	49,72	4 403 721	49,72
Marc Deschamps <i>Administrateur</i>	0	0	0	0
Nicolas Gaudin de Saint-Remy <i>Administrateur</i>	0	0	0	0
Loic Poirier <i>Administrateur</i>	0	0	0	0
TOTAL	4 403 721	49,72	4 403 721	49,72

CHAPITRE 10 - Mandats des commissaires aux comptes

10.1 Commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes titulaires

Fischbach, Girault et Associés

Représenté par Messieurs Frédéric Girault et Martin Fishbach.

Date de la première nomination : 15 décembre 2018

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31/12/2026.

Commissaire aux comptes titulaire

Grant Thornton

Représenté par Monsieur Laurent Bouby.

Date de la première nomination : 5 août 2021

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31/12/2024.

10.2 Commissaires aux comptes ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Néant.

CHAPITRE 11 - Liste des conventions réglementées et des conventions courantes

Par application des dispositions des articles L. 225-38 et suivants du code de commerce, vous trouverez ci-dessous la liste des conventions réglementées et des conventions courantes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Nous vous précisons que les fonctions des personnes concernées par les conventions décrites au présent paragraphe sont considérées à la date de signature des dites conventions.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre contrat de services liant, directement ou indirectement, les mandataires sociaux à la Société.

11.1 Nouvelles conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2022

Contrat de prestation de services avec la société Avendio Ltd.

Personne concernée : Marc Deschamps, administrateur

Objet de la convention et procédure :

La convention a pour objet la fourniture de prestations de services par Avendio Ltd au bénéfice de la Société (conseil en stratégie et finance d'entreprise, mise en relation avec des investisseurs, conseils à toutes sociétés permettant un développement pour la Société et conseil financier et stratégique auprès de la direction de la Société). Avendio Ltd dispose d'une expertise adaptée pour accompagner la Société dans son développement, ainsi que d'un réseau dans le domaine.

Modalités de la convention :

La société Avendio Ltd perçoit une rémunération mensuelle de 8.334 euros hors taxes au titre de la convention.

Contrat de prestation de services avec Monsieur Loïc Poirier

Personne concernée : Loïc Poirier, administrateur

Objet de la convention et procédure :

La convention a pour objet la fourniture de prestations de services par Monsieur Loïc Poirier au bénéfice de la Société.

Modalités de la convention :

Monsieur Loïc Poirier perçoit une rémunération annuelle de 47.500 euros au titre de la convention.

11.2 Nouvelles conventions réglementées conclues depuis la clôture de l'exercice 2022

Néant.

11.3 Conventions réglementées approuvées par l'assemblée générale des actionnaires, mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice 2022

Néant.

11.4 Cautions, avals et garanties donnés par la Société à des tiers

Néant.

11.5 Conventions conclues entre un mandataire social ou un actionnaire détenant plus de 10% des droits de vote de la Société et une filiale, hors conventions courantes

Néant.

CHAPITRE 12 - Informations diverses

Conformément aux dispositions des articles 39-4 et 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de la Société de l'exercice écoulé ne contiennent pas de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Par application des dispositions de l'article L. 232-6 du code de commerce, nous vous informons qu'aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes annuels, ni dans les méthodes d'évaluation retenues par rapport à l'exercice précédent.

* * *

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément.

Paris, le 28 avril 2023

Le conseil d'administration

3. COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2022 ET ANNEXES

Bilan Actif

	Brut	Amort. Dépréc.	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021	Note
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	839 950	732 538	107 412	174 171	C.1.a / C.1.b
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets, licences, logiciels	10 075	8 573	1 502	4 860	C.1.a
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	790 010	523 238	266 772	291 808	C.1.a / E.6
Avances et acomptes sur immo incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	432 486	158 937	273 549	319 311	C.1.a
Instal techniques, matériel et outillage	406 483	226 841	179 642	201 414	C.1.a
Autres immobilisations corporelles	332 872	252 234	80 638	121 175	C.1.a
Avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participations (mise en équivalence)					
Autres participations	879		879	879	C.1.a / C.1.b
Créances rattachées aux participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 560 820		1 560 820	2 085 590	C.1.a
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 373 575	1 902 360	2 471 215	3 199 208	
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	13 213 188	593 302	12 619 887	15 667 482	C.2.a
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Clients et comptes rattachés	14 020 210	2 751 189	11 269 020	15 369 808	C.2.b
Autres créances	20 454 612	3 529 413	16 925 199	9 898 742	C.2.b
Capital souscrit et appelé, non versé					
Divers					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 732 754		1 732 754	589 038	C.7
Charges constatées d'avance	660 268		660 268	479 154	C.2.b
TOTAL ACTIF CIRCULANT	50 081 032	6 873 905	43 207 127	42 004 223	
Frais d'émission d'emprunt à étaler	468 177		468 177	1 278 246	
Primes de remboursement des obligations	52 301		52 301	1 164 062	
Ecarts de conversion actif	20 064		20 064		
TOTAL GENERAL	54 995 150	8 776 265	46 218 884	47 645 739	

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021	Renvoi
CAPITAUX PROPRES			
Capital	8 856 972	6 358 309	C.3
Primes d'émission, de fusion, d'apport	9 848 381	2 283 660	C.3
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	597 248	597 248	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-1 721 166	-2 866 396	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	- 6 153 677	1 145 230	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 427 758	7 518 050	
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	20 064		C.4
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20 064		
DETTES (1)			
Emprunts obligataires convertibles	7 096 204	14 793 236	C.5
Autres emprunts obligataires	200 000		
Emprunts et dettes auprès des établ de crédit (2)	16 625 493	13 704 925	C.5
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 290 046	537 384	C.5
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 503 812	7 724 040	C.6
Dettes fiscales et sociales	715 214	449 135	C.6
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 340 293	2 596 552	C.6
Produits constatés d'avance		256 658	
TOTAL DETTES	34 771 063	40 061 930	
Ecarts de conversion passif		65 759	
TOTAL GENERAL	46 218 884	47 645 739	
(1) Dont à plus d'un an	7 873 085	16 587 541	C.5
(1) Dont à moins d'un an	18 338 659	23 474 389	C.5
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs banque	2 182 659	989 828	C.5
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2022	31/12/2021	Renvoi
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises	17 444 947	5 308 358	22 753 304	53 725 729	D.1
Production vendue (biens)					
Production vendue (services)	- 1 460 351	9 628 598	8 168 248	7 038 388	D.1
Chiffre d'affaires net	15 984 596	14 936 956	30 921 552	60 764 117	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			6 667	4 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			2 554 487	1 399 287	D.3.b
Autres produits			1 350 568	1 183 434	D.3.a
Total produits d'exploitation (I)			34 833 274	63 350 839	
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises			18 205 928	52 738 429	D.2.a
Variations de stock			4 542 177	-8 612 552	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			307	25 756	
Variations de stock					
Autres achats et charges externes			5 855 695	8 510 398	D.2.a / E.6
Impôts, taxes et versements assimilés			129 393	181 066	D.2.b
Salaires et traitements			1 988 449	1 924 481	E.2 / E.3.b
Charges sociales			866 175	704 361	
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 009 519	919 788	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 940 829	1 247 554	
Pour risques et charges : dotations aux provisions					
Autres charges			1 087 728	1 709 815	D.2.c
Total charges d'exploitation (II)			38 626 200	59 349 095	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			- 3 792 926	4 001 744	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers					
De participation					
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés			55 991		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total produits financiers (V)			55 991		
Charges financières					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			479 909	514 647	D.4
Intérêts et charges assimilées			1 188 151	1 962 823	D.4
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total charges financières (VI)			1 668 060	2 477 470	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 612 070	-2 477 470	
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			- 5 404 996	1 524 274	

	31/12/2022	31/12/2021	Renvoi
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion	336	33 723	D.5
Sur opérations de capital			
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Total produits exceptionnels (VII)	336	33 723	
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion	809 117	610 487	D.5
Sur opérations de capital	19 900		D.5
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Total charges exceptionnelles (VIII)	829 017	610 487	
Résultat exceptionnel (VII-VIII)	- 828 681	- 576 763	
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)	- 80 000	- 197 719	D.6
Total des produits (I+III+V+VII)	34 889 600	63 384 562	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	41 043 277	62 239 332	
BENEFICE OU PERTE	- 6 153 677	1 145 230	

Tableaux des flux de trésorerie

<i>en €</i>	31/12/2022	31/12/2021	Note
Résultat net	-6 153 677	1 145 230	
Dotations aux amortissements et provisions	5 291 236	1 583 228	
Reprise d'amortissements et provisions	-2 494 847	-292 526	
VNC des immobilisations cédés	19 900		
Produits des cessions d'actifs			
Capacité d'autofinancement	-3 337 388	2 435 932	
Variation des stocks	4 542 177	-8 612 552	
Variation des clients	3 804 959	-1 427 239	
Variation des autres créances	1 284 620	1 720 093	
Variation des fournisseurs	-14 074 779	8 779 083	
Variation des autres dettes	18 759	-1 661 977	
Variation du BFR	-4 424 266	-1 202 592	
Flux de trésorerie liés à l'activité	-7 761 654	1 233 340	
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-147 019	-238 327	C.1.a
Autres financements (fonds de garantie factor)	524 769	-1 749 083	C.1.a
Cessions d'immobilisations incorporelles & corporelles			
Variation des créances sur immobilisations			
Variation des dettes sur immobilisations			
Flux liés aux investissements	377 750	-1 987 410	
Augmentation de capital et des primes d'émission	7 737 585	0	
Augmentation des dettes financières	10 551 631	16 258 412	C.5
Remboursement des dettes financières	-12 072 975	-15 076 101	C.5
Variation des intérêts courus			
Variation des comptes courants	1 118 548	-163 962	
Flux liés aux opérations de financement	7 334 789	1 018 349	
Incidence des variations de devises			
Variation de la trésorerie	-49 115	264 279	
Trésorerie à l'ouverture	-400 791	-665 070	
Trésorerie à la clôture	-449 905	-400 791	C.7
Variation de la trésorerie	-49 115	264 279	

La trésorerie du tableau de flux de trésorerie correspond à la trésorerie au bilan actif diminuée des concours bancaires et des soldes créditeurs de banque (bilan passif renvoi 2).

Variation des capitaux propres

- **Tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2022**

en €	Solde au 01/01/2022	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022	Note
Capital	6 358 309	2 498 663		8 856 972	C.3
Primes d'émission	2 283 660	9 252 551	1 687 830	9 848 381	C.3
Réserve légale	597 248			597 248	C.3
Report à nouveau	-2 866 396	1 145 230	0	-1 721 166	C.3
Résultat de l'exercice	1 145 230	-6 153 677	1 145 230	-6 153 677	C.3
Total capitaux propres	7 518 050	6 742 767	2 833 059	11 427 758	

La variation du capital se décompose comme suit :

- Conversion d'obligations convertibles : 1.006 K€
- Apports en numéraire : 1.374 K€
- Incorporation de compte courant : 119 K€

La variation des primes d'émission se décompose comme suit :

- Conversion d'obligations convertibles : 3.008 K€
- Apports en numéraire : 5.614 K€
- Incorporation de compte courant : 631 K€
- Imputation des frais liés aux augmentations de capital : -1.688 K€

Hors conversion des obligations convertibles, les flux liés aux augmentations de capital et aux primes d'émission représentent un montant de 7.738 K€.

Présentation des états financiers

Les comptes annuels de la société METAVISIO de l'exercice clos le 31/12/2022 ont été arrêtés le 28 avril 2023 par le conseil d'administration de la société METAVISIO.

A - Faits caractéristiques

- Opérations sur le capital

En juin 2022, et à la suite de la conversion de 4.436 obligations convertibles émises en 2016, il a été constaté la création de 97.592 actions ordinaires émises avec une prime d'émission total de 190.748,00 euros.

La société METAVISIO a été transférée le 4 juillet 2022 depuis le segment de marché Euronext Access+ vers Euronext Growth Paris et a procédé à une augmentation de capital de 667 936 euros par la création de 667 936 actions ordinaires, dont 119.047 par compensation de créance, émises avec une prime d'émission total de 3 540 060,90 euros, résultant d'un apport en numéraire de 3 458 007 € et de la compensation d'une partie de la créance en compte courant de Monsieur Stephan Français pour un montant de 749 996,10 €.

En septembre 2022, et à la suite de la conversion de 4.715 obligations convertibles émises en 2020, il a été constaté la création de 850.127 actions ordinaires émises avec une prime d'émission total de 2.635.393,70 euros.

En septembre 2022, et à la suite de la conversion de 250 obligations convertibles émises en 2022, il a été constaté la création de 58.338 actions ordinaires émises avec une prime d'émission total de 181.431,18 euros.

En décembre 2022, la société a procédé à une augmentation de capital de 824.670 actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 2.704.917,60 euros, libérées en numéraire.

A la suite des opérations sur le capital de l'exercice 2022, le nombre total d'actions en circulation est passé de 6.358.509 à 8.856.972 et le capital social de la société est ainsi de 8.856.972 euros au 31 décembre 2022.

- Partenariat commercial

L'accord signé début 2021 avec la SA AVENIR TELECOM a pris fin en juin 2022. La société a conclu un accord avec Avenir Telecom de rachat des acomptes versés par ces derniers aux fournisseurs pour un total de 1 620 315 USD.

- Partenariat financier

En septembre 2022, la société METAVISIO et une société américaine constituée sous la forme d'un véhicule d'acquisition « Special Purpose Acquisition Company » (« SPAC »), dont les titres sont cotés sur le marché Nasdaq Capital Market, sont entrées en négociations exclusives en vue d'un projet de rapprochement d'entreprises aux termes duquel l'entité combinée serait cotée au Nasdaq.

En décembre 2022, METAVISIO et SportsTek ont convenu de mettre fin à leurs négociations exclusives.

METAVISIO reste convaincue qu'une cotation au Nasdaq ou une double cotation sur Euronext Growth et au Nasdaq constituerait une plateforme idéale pour accéder au marché américain et aux investisseurs américains et continue d'explorer des projets en ce sens.

B - Règles et méthodes comptables

1. Principes et conventions générales

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux articles 121-1 et suivants du Plan comptable général :

- image fidèle,
- comparabilité des exercices et continuité de l'exploitation,
- régularité et sincérité,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes des périodes présentées ont été élaborés et présentés conformément aux principes comptables français prévus par les dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

2. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers. Les principales estimations faites par la Société portent principalement sur les hypothèses retenues pour l'évaluation des provisions pour dépréciation des stocks et des autres créances d'exploitation.

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêté des comptes. Compte tenu des incertitudes inhérentes au secteur et à la conjoncture économique et financière qui ont des effets sur le cours des affaires de la Société, ces estimations peuvent devoir être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent ainsi différer de ces hypothèses et estimations.

3. Monnaie de présentation des comptes

Les états financiers et l'annexe sont présentés en euros.

4. Immobilisations incorporelles

Elles sont principalement constituées :

- des frais d'établissement,
- de droits à l'image.

Frais d'établissement

Les frais de constitution sont immobilisés dès lors qu'ils conditionnent le développement de l'entreprise et dont le montant ne peut être rapporté à des ventes de biens et de services. Ces frais sont amortis linéairement, sur la durée de vie des actifs, celle-ci ne pouvant excéder 5 ans.

Droit à l'image

Le 27 avril 2016, un contrat de partenariat a été conclu entre la Société, d'une part, et Monsieur Teddy Riner et la société Riner Judo Connection dont il est l'actionnaire unique, d'autre part, définissant les conditions dans lesquelles la Société est autorisée à utiliser les attributs de la personnalité de Monsieur Teddy Riner à des fins promotionnelles pour certains de ses produits.

Monsieur Teddy Riner a été rémunéré par l'octroi à Riner Judo Connection de 12 154 actions de la Société valorisées 790 010 euros lors de leur émission. Ce contrat restera en vigueur tant que Monsieur Teddy Riner restera actionnaire de la Société.

Un actif incorporel d'un montant de 790 010 euros a été comptabilisé à ce titre. Cet actif est amorti linéairement sur une durée de 20 ans, soit la durée d'utilisation de l'avantage économique futur, estimée la plus probable.

Logiciels et brevets

Les logiciels et brevets sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

5. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Société. L'amortissement des immobilisations est calculé linéairement sur les durées d'utilité estimées.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10 ans,
Matériel de transport	4 à 5 ans,
Matériel informatique	3 ans,
Matériel de démonstration	3 ans,
Matériel de bureau	5 à 10 ans,
Mobilier	10 ans.

6. Titres de participation

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont valorisés au coût d'achat historique. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

7. Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont constituées :

- de retenues de garanties, notamment liées au contrat d'affacturage,
- de dépôts et cautionnements.

8. Tests de perte de valeur des actifs immobilisés

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels à durée de vie finie dès lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît. Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur comptable de l'actif à sa valeur actuelle. La valeur actuelle d'un actif est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale diminuée des coûts de cession et la valeur d'usage. La valeur d'usage est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie infinie sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par année et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut s'être déprécié.

9. Stocks

Le coût de revient des stocks est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO).

La valeur brute des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane, les autres taxes ainsi que les frais d'approche et autres frais directement attribuables.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date d'arrêté des comptes.

Afin de mieux refléter la réalité de la valeur nette des stocks, la société a actualisé ses taux de dépréciations. Pour l'évaluation des provisions pour dépréciation des stocks, la société a désormais retenu les hypothèses suivantes :

- N, N-1 et N-2 : 0%
- N-3 : 25%
- N-4 : 50%
- N-5 et au-delà : 70%

10. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte du risque de non-recouvrement sur la base d'une analyse au cas par cas.

La société a recours à un organisme d'affacturage. Les créances clients sont sorties du poste créances clients lorsqu'elles sont cédées à l'organisme d'affacturage. Le contrat d'affacturage ne prévoit pas l'annulation des cessions de créances.

11. Instruments financiers

Dans le cadre de son activité commerciale, la société METAVISIO achète principalement ses marchandises en Asie en USD dollars. En revanche, les ventes de matériel au réseau de distribution et en ligne se font en quasi-totalité dans la devise Euro. A ce titre, la société METAVISIO est exposé au risque de change sur sa marge opérationnelle en fonction de la fluctuation de l'US Dollar par rapport à l'Euro.

Pour se couvrir contre le risque de change, USD / €, la société METAVISIO met en place des opérations d'«accumulateurs» de change. Les gains et pertes sur instruments dérivés sont constatés en charges et produits d'exploitation.

Traitement comptable applicable aux accumulateurs

Les accumulateurs sont des opérations qui comportent une composante d'optimisation. Selon la note de présentation du règlement ANC 2015- 05, l'optimisation consiste en une opération ou composante d'opération réalisée avec une intention de couverture mais ne réduisant pas parfaitement le risque couvert et comportant des caractéristiques non standards visant à optimiser le coût de la couverture (voire même à percevoir un produit).

L'optimisation est notamment caractérisée par le ou les facteurs suivants :

- coût ou cours bonifié par rapport à un instrument de couverture standard (swap, achat à terme ou option dits « vanilles ») souvent lié à la présence d'une vente d'option implicite ou explicite ;
- présence de clauses ou d'indices sous-jacents non standards (ex. barrière activante ou désactivante, effet de seuil) ;
- incertitude sur le montant de notionnel couvert (tant qu'il n'aboutit pas à une situation de sur-couverture qui serait synonyme de déqualification partielle) ;
- incertitude sur la période couverte (ex. structure annulable hors du contrôle de l'entreprise) ;
- incertitude sur le cours ou taux couvert.

L'art 628-16 du PCG (issu du règlement ANC 2015-05) permet d'utiliser la comptabilité de couverture pour les opérations d'optimisation sans prise de risque.

Une opération ou composante d'optimisation est qualifiée comme « sans prise de risque » lorsque cette optimisation n'aboutit pas à une prise de risque supplémentaire par rapport au risque initial de l'entité à la date de mise en place de l'opération.

L'optimisation sans prise de risque supplémentaire est notamment caractérisée par le ou les facteurs suivants :

- absence de scénario dans lequel l'entreprise paierait un montant sensiblement supérieur à la fois à celui qu'elle aurait payé avec un instrument de couverture standard parfaitement adossé au risque couvert et à celui payé sur l'exposition initiale (avant couverture) ;
- absence d'indexation ou de condition liée à un sous-jacent sans lien économique avec le risque couvert ;
- absence d'un levier ou effet multiplicateur.

Pour pouvoir les considérer accumulateurs mis en place et en vie comme des opérations d'optimisation sans prise de risque et leur appliquer une comptabilité de couverture, METAVISIO s'assure qu'il n'est pas en sur-couverture qui pourrait entraîner un risque de perte complémentaire.

METAVISIO s'assure également que l'ensemble des cours de couvertures (prix d'exercice) des instruments permettent bien de préserver la marge d'exploitation et que ces couvertures ne sont pas susceptibles d'engendrer des ventes déficitaires

12. Trésorerie

La trésorerie est constituée par des liquidités immédiatement disponibles.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change à la date de la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

La société a recours à un organisme d'affacturage. Les fonds qui peuvent être immédiatement mobilisées sont comptabilisées dans les disponibilités.

Les découverts bancaires figurent en dettes financières.

13. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent.

Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

14. Provisions

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour la Société.

L'estimation de la valorisation des provisions est revue lors de chaque clôture. Les provisions sont maintenues tant que la société n'est pas en mesure de statuer clairement et avec certitude sur leur dénouement.

15. Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires sont enregistrés au passif du bilan pour le montant de l'emprunt émis, diminué des amortissements constatés.

Les frais d'émission des emprunts obligataires sont portés à l'actif (en « charges à répartir ») et étalés linéairement sur la durée de vie des emprunts concernés.

Dans le cadre des emprunts obligataires convertibles, une prime de non conversion est constituée et comptabilisée en charges à répartir à la clôture de l'exercice en contrepartie de l'emprunt obligataire afin de couvrir le risque de non conversion lors de l'échéance. Celle-ci est calculée au prorata du montant des obligations émises et à compter de leur date de souscription, selon le taux contractuel. La prime est amortie au prorata de la durée de l'emprunt.

16. Autres dettes financières

Dans le cadre de la Crise sanitaire liée à la covid-19, la société a eu recours en 2020 à un prêt garanti par l'état (PGE). Ce prêt d'un montant de 11 300 K€ a été souscrit auprès d'un pool bancaire de cinq banques.

Le PGE a un différé de remboursement de 1 an avec la possibilité d'un différé supplémentaire de 1 an. A l'issue du différé de remboursement il peut être amorti sur une durée de 1 à 5 ans.

La société a opté pour le différé de remboursement de 1 an pour quatre des PGE souscrits et a commencé le remboursement du cinquième.

La société fait appel à des crédits court terme. Ces crédits sont octroyés sur demande et ont une durée de remboursement comprise entre 2 et 24 mois.

Les frais d'émission d'emprunt sont portés à l'actif (en « charges à répartir ») et étalés linéairement sur la durée de vie des emprunts concernés.

17. Engagements de retraite

En application de la loi française, la Société a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé en application de la convention collective applicable conformément à la recommandation ANC 2013.

Les engagements éventuels ainsi calculés sont suivis dans les engagements hors bilan. Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées. A noter l'absence de départ à la retraite sur la période.

Les principaux paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 3,22% pour 2022 et 0,98% pour 2021
- Table de mortalité : INSEE 2018
- Départ volontaire à 62 ans
- Taux de ch. pat. : 45% (cadres), 41% (non-cadres).

18. Autres dettes d'exploitation

Les dettes sont comptabilisées initialement pour leur valeur nominale puis à leur valeur d'inventaire, c'est-à-dire au coût amorti sur la base de l'échéancier contractuel.

19. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu sur l'exercice s'il est certain dans son principe et son montant, et acquis à l'exercice. Il est composé :

- des équipements commercialisés par la Société. Ils sont vendus sur la base de bons de commande client qui incluent des prix fixes et déterminables, conformément aux conditions générales de vente. Le chiffre d'affaires est reconnu au moment du transfert de propriété. Ces produits figurent nets de taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises.
- des prestations de services dont le chiffre d'affaires est reconnu à la date de réalisation de la prestation. Il s'agit de prestations marketing que la société facture à ses fournisseurs sur la base des commandes de produits effectuées sur la période.

20. Coût d'achat des marchandises vendues

Le coût d'achat des marchandises vendues correspond au coût d'achat des équipements dont la fabrication est sous-traitée à des tiers, aux achats non stockés et au coût des licences d'exploitation des équipements vendus (Licences Microsoft à titre principal).

Les achats de sous-traitance (hors contrats de coopération commerciale) sont comptabilisés en charges externes.

21. Frais d'augmentation de capital

Les dépenses relatives aux augmentations de capital sont imputées sur les primes d'émission.

22. Autres charges

Les autres charges comprennent les coûts des redevances, des licences, de la taxe SORECOP (contribution pour copie privée) et les pertes de change sur les créances et dettes commerciales.

23. Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits et charges liés à la trésorerie et les flux bancaires, les charges d'intérêt sur les emprunts.

24. Distinction entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et les charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

C - Notes sur le bilan

1. Actif immobilisé

a. Tableau des immobilisations

Tableau des immobilisations au 31 décembre 2022

en €	Solde au 01/01/2022	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Frais d'établissement et de développement	839 950			839 950
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	800 085			800 085
Immobilisations incorporelles	1 640 035	0	0	1 640 035
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	432 486			432 486
Installations techniques, matériel et outillage industriels	302 286	104 197		406 483
Installations générales, agencements et aménagements divers	6 366			6 366
Matériel de transport	120 000	35 642	35 642	120 000
Matériel de bureau et informatique, mobilier	199 326	7 180		206 506
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 060 464	147 019	35 642	1 171 841
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	879			879
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	2 085 590	136 824	661 594	1 560 820
Immobilisations financières	2 086 469	136 824	661 594	1 561 700
Actif immobilisé	4 786 967	283 843	697 236	4 373 575

La diminution des immobilisations financières correspond à la baisse du fonds de réserve et de la retenue de garantie du factor.

Amortissements au 31 décembre 2022

en €	Solde au 01/01/2022	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Frais d'établissement et de développement	665 779	66 759		732 538
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	503 417	28 394		531 811
Immobilisations incorporelles	1 169 195	95 154	0	1 264 349
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	113 175	45 762		158 937
Installations techniques, matériel et outillage industriels	100 872	125 969		226 841
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 399	1 061		4 460
Matériel de transport	48 250	45 742	15 742	78 250
Matériel de bureau et informatique, mobilier	152 868	16 656		169 524
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	418 564	235 190	15 742	638 011
Actif immobilisé	1 587 759	330 343	15 742	1 902 360

Autres immobilisations incorporelles

Ce poste comprend principalement un droit à l'image conclu avec Monsieur Teddy Riner en 2016, d'une valeur brute de 790 K€, et d'une valeur nette de 267 K€ au 31 décembre 2022.

b. Immobilisations financières

Le 20 août 2018, METAVISIO a ouvert une filiale aux Etats unis d'Amérique qu'elle détient à 100 % et dont le capital est de 1 000 U\$D, soit 879,39 €.

Cette filiale n'a pas eu d'activité en 2022.

Au 31 décembre 2022, METAVISIO a une créance en compte courant de 22.009 € sur sa filiale américaine (198 285 € au 31 décembre 2021).

Cette créance est liée au frais de fonctionnement et de développement de la filiale américaine. L'entreprise prévoit que sa filiale américaine soit prochainement rentable et qu'elle soit en mesure de rembourser la créance en compte courant à terme. Il n'y a donc pas lieu de déprécier cette créance.

2. Actif circulant

a. Stocks de marchandises

<i>en €</i>	31/12/2022	31/12/2021
Stock marchandises neuves	6 848 209	11 767 237
Stock pièces détachées	1 036 250	803 630
Stock en transit	2 607 774	3 068 120
Stock licence	2 124 868	1 520 290
Stock de masques et gels hydroalcooliques	596 088	596 088
Total stock	13 213 188	17 755 365
Dépréciation stock de marchandises neuves	592 867	2 087 883
Dépréciation stock pièces détachées	435	
Total dépréciation stock	593 302	2 087 883
Stock net	12 619 887	15 667 482

Afin de mieux refléter la réalité de la valeur nette des stocks, la société a actualisé ses taux de dépréciation. Sans cette actualisation, la provision pour dépréciation des stocks aurait été de 921 K€. La société a en stock des masques et du gel hydroalcoolique acquis en 2020 pour un montant de 596K€. Cette marchandise est dépréciée pour un montant de 238 K€, représentant 40% de sa valeur.

b. Etat des créances

Le total des créances de la période s'élève à 30.415.307 euros net des dépréciations et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

<i>en €</i>	Montant brut	Dépréciations	Montant net	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé					
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres	1 560 820		1 560 820		1 560 820
Créances de l'actif circulant					
Créances clients et Comptes rattachés	14 020 210	2 751 189	11 269 020	11 269 020	
Fournisseurs débiteurs	18 921 833	3 529 413	15 392 419	15 392 419	
Autres	1 532 780		1 532 780	1 532 780	
Capital souscrit - appelé, non versé					
Charges constatées d'avance	660 268		660 268	660 268	
Total	36 695 910	6 280 603	30 415 307	28 854 487	1 560 820

Les autres créances de l'actif immobilisé incluent principalement le fonds de réserve et la retenue de garantie du factor pour 1.524 K€.

A la date d'arrêté des comptes, le montant des créances clients se décompose comme suit :

<i>en €</i>	31/12/2022	31/12/2021
Créances clients - factures émises	4 527 508	7 816 253
Créances clients - clients douteux	4 640 694	827 703
Clients factures à établir	4 852 007	7 512 569
Créances clients et comptes rattachés (brut)	14 020 210	16 156 525
Dépréciations	2 751 189	786 717
Créances clients et comptes rattachés (net)	11 269 020	15 369 808

Les dépréciations des créances clients ont augmenté de 1.964 K€.

Les fournisseurs débiteurs à l'actif circulant correspondent principalement à des avances fournisseurs à imputer sur des factures d'achats à recevoir une fois les commandes livrées et facturées.

Les dépréciations des fournisseurs débiteurs ont augmenté de 1.976 K€.

Le poste autres créances de l'actif circulant correspond à des remises fournisseurs à obtenir pour un montant de 1.051 K€.

La société a recours à un organisme d'affacturage. A la date d'arrêté des comptes, les éléments relatifs au factor sont les suivants :

<i>en €</i>	31/12/2022	31/12/2021
Fonds de réserve et retenue de garantie conservés par le factor et figurant dans les immobilisations financières	1 524 313	2 049 083
Comptes bancaires factor dont les fonds peuvent être immédiatement mobilisés et figurant dans les disponibilités	63 286	378 477
Découverts bancaires factor figurant dans les dettes auprès des établissements de crédit à moins d'un an	-65	-65
Créances cédées au factor non encaissées à la clôture et sorties du poste créances clients	2 926 914	6 978 984

Les charges constatées d'avance concernent des charges d'exploitation courantes.

3. Capitaux propres

- **Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 8.856.972 euros décomposé en 8.856.972 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1,00 euro.

<i>en €</i>	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 358 309	1
Titres émis pendant l'exercice	2 498 663	1
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	8 856 972	1

En juin 2022, et à la suite de la conversion de 4.436 obligations convertibles émises en 2016, il a été constaté la création de 97.592 actions ordinaires émises avec une prime d'émission total de 190.748,00 euros.

En juillet 2022, la société a procédé à une augmentation de capital de 667 936 euros par la création de 667 936 actions ordinaire, dont 119.047 par compensation de créance, émises avec une prime d'émission total de 3 540 060,90 euros, résultant d'un apport en numéraire de 3 458 007 € et de la compensation d'une partie de la créance en compte courant de Monsieur Stephan Français pour un montant de 749 996,10 €.

En septembre 2022, et à la suite de la conversion de 4.715 obligations convertibles émises en 2020, il a été constaté la création de 850.127 actions ordinaires émises avec une prime d'émission total de 2.635.393,70 euros.

En septembre 2022, et à la suite de la conversion de 250 obligations convertibles émises en 2022, il a été constaté la création de 58.338 actions ordinaires émises avec une prime d'émission total de 181.431,18 euros.

En décembre 2022, la société a procédé à une augmentation de capital de 824.670 actions ordinaires nouvelles avec une prime d'émission de 2.704.917,60 euros, libérées en numéraire.

A la suite des opérations sur le capital de l'exercice 2022, le nombre total d'actions en circulation est passé de 6.358.509 à 8.856.972 et le capital social de la société est ainsi de 8.856.972 euros au 31 décembre 2022.

Les frais d'introduction en bourse ont été imputés sur la prime d'émission pour un montant de 1,7 M€.

4. Provisions pour risques et charges

La société a comptabilisé une provision pour perte de change d'un montant de 20.064 euros dans ses comptes au 31 décembre 2022.

La société est actuellement partie prenante dans plusieurs litiges commerciaux mais estime ne pas avoir de risque de sortie de ressources à provisionner à la clôture 2022.

5. Dettes financières

- Etat des dettes financières

Tableau de variation des emprunts au 31 décembre 2022

en €	Solde au 01/01/2022	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles	14 793 236	2 224 697	9 921 729	7 096 204
Autres emprunts obligataires	0	200 000	0	200 000
Concours bancaires courants	989 828	1 192 831	0	2 182 659
Prêt Garantie par l'Etat (PGE)	10 934 636	4 300 000	1 808 657	13 425 979
Autres emprunts et dettes auprès des établissement de crédit à plus de 1 an à l'origine	1 780 461	805 000	1 568 606	1 016 855
Emprunts et dettes financières divers	537 384	3 021 934	2 211 544	1 347 774
Associés comptes courants	0	942 272	0	942 272
Total des emprunts	29 035 545	12 686 734	15 510 536	26 211 744

Les mouvements de la période sont précisés dans les commentaires relatifs à l'état des dettes financières.

Etat des dettes financières au 31 décembre 2022

Le total des dettes financières à la date d'arrêt s'élève à 26.211.744 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

en €	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	7 096 204	6 063 240	1 032 965	
Autres emprunts obligataires (*)	200 000	200 000		
Concours bancaires courant	2 182 659	2 182 659		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (*)	14 442 835	7 602 714	6 840 120	
Emprunts et dettes financières divers (*)	1 347 774	1 347 774		
Associés comptes courants	942 272	942 272		
Total	26 211 744	18 338 659	7 873 085	0
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 551 631			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	15 510 536			

* Emprunts obligataires convertibles

A la clôture, le total des dettes des emprunts obligataires convertibles est de 7.096.204 € représenté par 17.949 obligations convertibles encore en circulation, dont 1.379.371 € de primes de non conversion.

- Emprunts obligataires convertibles 2016

Un emprunt obligataire convertible en actions souscrit en 2016 pour un montant de 576.550 € est toujours en cours. Les modalités de cet emprunt sont les suivantes :

Nombre d'obligations : 8 870

Taux d'intérêt annuel : 4%

Valeur nominale : 65 €

Durée de l'emprunt :

- Tranche A : 4.436 OCAP1 2016 à échéance 6 ans

- Tranche B : 4.434 OCAP1 2016 à échéance 7 ans

La tranche A de cet emprunt obligataire a été convertie en actions en juin 2022.

A la clôture, le solde de l'emprunt obligataire souscrit en 2016 est de 448.281 € représenté par 4.434 obligations convertibles encore en circulation.

- Emprunts obligataires convertibles 2019

En 2019, des obligations convertibles ont été souscrites pour un montant de 5.300.000 € au taux de 7%. Ces obligations sont remboursables sur 36 mois mensuellement en même temps que le paiement des coupons.

A la clôture, le solde des emprunts obligataires souscrits en 2019 est de 791.296 € représenté par 3.450 obligations convertibles encore en circulation.

- Emprunts obligataires convertibles 2020

En 2020, des obligations convertibles ont été souscrites pour un montant de 7 110 000 € :

- 5 935 000 € au taux de 7% et remboursables sur 36 mois mensuellement en même temps que le paiement des coupons.

- 1 175 000 € au taux de 7% avec un remboursement in fine au bout de 24 mois.

A la clôture, le solde des emprunts obligataires souscrits en 2020 est de 2.863.350 € représenté par 6.610 obligations convertibles encore en circulation.

- Emprunts obligataires convertibles 2021

En 2021, des obligations convertibles ont été souscrites pour un montant de 6 215 000 € :

- 6 115 000 € au taux de 7% et remboursables sur 36 mois mensuellement en même temps que le paiement des coupons.

- 100 000 € au taux de 7% avec un remboursement in fine au bout de 24 mois.

A la clôture, le solde des emprunts obligataires souscrits en 2021 est de 946.866 € représenté par 1.350 obligations convertibles encore en circulation.

- Emprunts obligataires convertibles 2022

En 2022, des obligations convertibles ont été souscrites pour un montant de 2.224.697 €.

A la clôture, le solde des emprunts obligataires souscrits en 2022 est de 2.046.412 € représenté par 2.105 obligations convertibles encore en circulation, dont 23.328 € de prime de non-conversion non amortie.

*** Autres emprunts obligataires**

En 2022, la société a souscrit un emprunt obligataire d'un montant de 200 K€ d'une durée de 7 mois.

Les modalités de cet emprunt sont les suivantes :

Nombre d'obligations : 200

Taux d'intérêt annuel : 10%

Valeur nominale : 1.000 €

*** Concours bancaires courant**

Ce poste correspond au solde des comptes bancaires créditeurs à la clôture.

*** Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit**

Ce poste inclus les emprunts bancaires et le prêt garanti par l'état (PGE).

En 2020, la société a eu recours à un prêt garanti par l'état (PGE). Ce prêt d'un montant de 11.300 K€ a été souscrit auprès d'un pool bancaire de cinq banques.

En 2022, la société a souscrit deux nouveaux prêts garantis par l'état pour un montant de 4.300 K€. Le détail est le suivant :

- PGE RESILIENCE CRCA : prêt de 1.800 K€ souscrit en 09/2022 avec un taux d'intérêt de 1,15% et remboursable in fine en 09/2023
- PGE LBP : prêt de 2.500 K€ souscrit en 10/2022 avec un taux d'intérêt de 2,05% et remboursable in fine en 10/2023

Les contrats de ces deux prêts prévoient une possibilité de rééchelonnement sur une durée maximale de 5 ans au lieu d'un remboursement in fine à 1 an. La société prévoit courant juin 2023 de lever l'option de rééchelonnement sur une durée de 5 ans.

En 2022, la société a souscrit deux nouveaux emprunts bancaires pour un montant de 805 K€. Le détail est le suivant :

- CREDIT.FR : emprunt de 680 K€ avec un taux d'intérêt de 6,3% souscrit en 02/2022 et amorti sur 12 mois
- CREDIT.FR : emprunt de 125 K€ avec un taux d'intérêt de 6% souscrit en 02/2022 et remboursable in fine en 08/2022

A la clôture, le solde des emprunts bancaires est de 1.016.855 € et le solde des prêts garantis par l'état est de 13.425.979 €.

* Emprunts et dettes financières divers

Ce poste inclut les crédits courts termes et les intérêts courus sur emprunts bancaires.

La société fait appel à des crédits court terme. Ils sont octroyés sur demande et ont une durée de remboursement comprise entre 2 et 24 mois.

En 2022, la société a fait appel à des crédits court terme pour un montant de 3.021.934 €. A la clôture, le solde des crédits court terme est de 1.347.774 €.

6. Dettes d'exploitation

Le total des dettes d'exploitation à la date d'arrêté s'élève à 8.559.319 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

<i>en €</i>	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 503 812	3 503 812		
Dettes fiscales et sociales	715 214	715 214		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	4 340 293	4 340 293		
Produits constatés d'avance		0		
Total	8 559 319	8 559 319	0	0

Le poste autres dettes intègre les postes clients créditeurs pour un montant de 4.040 K€ et les avoirs clients à établir pour un montant de 215 K€.

7. Trésorerie à la clôture

	31/12/2022	31/12/2021
Disponibilités	1 732 754	589 038
Concours bancaires courants	-2 182 659	-989 828
Trésorerie à la clôture	-449 905	-400 791

D - Notes sur le compte de résultat

1. Chiffre d'affaires

• Répartition par marché géographique

<i>en €</i>	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires France	15 984 596	36 043 784
Chiffre d'affaires Intracommunautaire	3 727 433	6 159 331
Chiffre d'affaires Extracommunautaire	11 209 523	18 561 002
Total chiffre d'affaires	30 921 552	60 764 117

- **Marge brute**

	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises	22 753 304	53 725 729
Production vendue	8 168 248	7 038 388
Total chiffre d'affaires	30 921 552	60 764 117
<i>Achats de marchandises</i>	<i>18 205 928</i>	<i>52 738 429</i>
<i>Variation de stocks</i>	<i>4 542 177</i>	<i>-8 612 552</i>
Coût d'achat des marchandises vendues	22 748 105	44 125 877
Matières et sous-traitance	182 662	133 451
Total	22 930 767	44 259 328
Marge brute en €	7 990 785	16 504 789
Marge brute en %	25,84%	27,16%

2. Charges d'exploitation

a. Autres achats et charges externes

<i>en €</i>	31/12/2022	31/12/2021
Achats d'études et prestations de services	167 352	107 544
Achats non stockés	70 047	29 432
Sous-traitance	162 009	254 771
Locations immobilières et charges locatives	148 248	146 006
Locations mobilières	1 371 285	1 031 966
Entretiens et réparations	38 628	24 596
Assurances	189 363	143 270
Frais SAV	124 943	169 718
Personnel extérieur	203 200	105 056
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	925 579	1 466 882
Publicité	326 212	660 044
Transports	1 657 513	4 011 914
Déplacements, missions, réceptions	208 351	119 409
Frais postaux et de télécommunications	19 942	17 705
Services bancaires et frais sur emprunts	231 042	209 927
Autres services extérieurs	11 980	12 159
Autres achats et charges externes	5 855 694	8 510 399

La baisse des frais de transport (-59%) s'explique par la baisse du volume des achats de marchandises (-65%).

b. Impôts et taxes

Ce poste inclus essentiellement la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) et les taxes assises sur les salaires.

c. Autres charges

<i>en €</i>	31/12/2022	31/12/2021
Redevances	802 012	783 223
Pertes de change	285 716	926 592
Autres charges	1 087 728	1 709 815

3. Autres produits d'exploitation

a. Autres produits

<i>en €</i>	31/12/2022	31/12/2021
Redevances	135 583	33 538
Gains de change	1 214 985	1 149 895
Autres produits	1 350 568	1 183 433

b. Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges

<i>en €</i>	31/12/2022	31/12/2021
Reprise provision pour risques et charges	0	104 023
Reprise provision pour dépréciation des stocks	2 087 883	149 048
Reprise provision pour dépréciation des autres créances	406 964	39 456
Transfert de charges	59 640	1 106 761
	2 554 487	1 399 287

La vente de marchandises dépréciées et la révision des modalités de dépréciation du stock (cf. B.9) a généré une reprise de provision sur stocks de 2.088 K€.

Le poste transfert de charges comprend les charges à étaler sur les frais d'émission d'obligations convertibles pour un montant de 60 K€.

4. Charges et produits financiers

• Résultat financier

<i>en €</i>	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	55 991	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	55 991	0
Dotations financières aux amortissements et provisions	479 909	514 647
Intérêts et charges assimilées	1 188 151	1 962 823
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		

Total des charges financières	1 668 060	2 477 470
Résultat financier	-1 612 070	-2 477 470

La dotation financière aux amortissements et provisions correspond à l'amortissement de la prime de non-conversion pour un montant 460 K€ et à une provision pour perte de change pour un montant de 20 K€.

Les intérêts et charges assimilées se décomposent comme suit :

<i>en €</i>	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts des emprunts et dettes	190 722	416 431
Intérêts des obligations convertibles	742 718	605 833
Intérêts bancaires	195 511	703 185
Intérêts des dettes commerciales et escomptes accordés	59 200	237 374
Intérêts et charges assimilées	1 188 151	1 962 823

5. Charges et produits exceptionnels

- **Résultat exceptionnel**

Résultat exceptionnel au 31 décembre 2022

<i>en €</i>	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	5 318	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	803 799	
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	19 900	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		336
Total	829 017	336

Les charges exceptionnelles comprennent 303 K€ de charges liées à l'introduction en bourse de l'exercice 2021.

6. Résultat et impôts sur les bénéfices

Résultat et impôts sur les bénéfices au 31 décembre 2022

Compte tenu du déficit fiscal de l'exercice de 7.911.713 €, la société n'a pas comptabilisé d'impôt sur les sociétés.

Compte tenu de la perte dégagée en 2022, le montant des déficits reportables à la clôture des comptes 2022 s'élève à 10.274.107 €.

La société a comptabilisé un crédit d'impôt innovation d'un montant de 80.000 €.

E - Autres informations

1. Evènements postérieurs au 31 décembre 2022

En janvier 2023, la société a ouvert une filiale en Inde afin de répondre aux appels d'offre du gouvernement Indien dans le cadre de relations B to G.

En janvier 2023, la société a procédé à une augmentation de capital d'un montant total de 28.513 euros par la création de 28.513 actions ordinaires, émises avec une prime d'émission total de 25.145,61 euros, résultant de la conversion de 50 obligations convertibles émises en 2022.

En février 2023, la société a procédé à une augmentation de capital d'un montant total de 85.540 euros par la création de 85.540 actions ordinaires, émises avec une prime d'émission total de 75.437,73 euros, résultant de la conversion de 150 obligations convertibles émises en 2022.

En avril 2023, la société a ouvert une filiale aux Pays-Bas.

La société a conclu avec La Banque Postale un Prêt Participatif Relance (PPR), garantis par l'Etat via BPI France, pour un montant de 4 M€. Le versement devrait intervenir d'ici la fin mai 2023.

2. Effectif moyen

	31/12/2022	31/12/2021
Cadres	14	13
Agents de maîtrise et techniciens	10	11
Employés	10	11
Ouvriers		
Total	34	35

3. Informations sur les dirigeants

a. Montant des engagements

Il n'y a pas d'engagement pris par les dirigeants pour le compte de la société à la clôture.

b. Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les rémunérations des membres des organes d'administration ont représenté un montant de 242.643 euros en 2022 (242.424 euros en 2021).

4. Engagements financiers

a. Engagements donnés

Engagements donnés au 31 décembre 2022

Au titre des emprunts souscrits, la société a donné les engagements suivants :

* Crédit Agricole Brie Picardie

Un emprunt de 1 000 K€ souscrit en 2018 est garanti par un nantissement du fonds de commerce.

* Caisse d'Epargne

Un emprunt de 1 000 K€ souscrit en 2018 est garanti par un nantissement du fonds de commerce.

* BPI

Un emprunt de 500 K€ souscrit en 2017 est garanti par un gage espèces de 25 000 €, montant retenu sur les fonds prêtés.

b. Engagements reçus

	31/12/2022	31/12/2021
Plafond des découverts autorisés	750 000	750 000
Avals et cautions		
<i>Emprunts Crédit Agricole Brie Picardie</i>	84 694	145 361
<i>Emprunts Caisse d'Epargne Ile-de-France</i>	83 457	144 728
<i>Emprunt BPI</i>	30 000	100 000
Autres engagements reçus		
Total	948 151	1 140 089
dont concernant les dirigeants	0	0

Engagements reçus au 31 décembre 2022

* Découverts autorisés

Au 31/12/2022, la société a un découvert autorisé auprès de la banque Palatine pour un montant de 750 000 €.

* Crédit Agricole Brie Picardie

Emprunt de 1 000 K€ souscrit en 2018.

L'encours au 31/12/2022 est de 282.312 €.

Cet emprunt est garanti :

- par BPI France à concurrence de 30% de l'encours du crédit, soit 84.694 € au 31/12/2022
- par un nantissement du fonds de commerce

* Caisse d'Epargne

Emprunt de 1 000 K€ souscrit en 2018.

L'encours au 31/12/2022 est de 278.191 €.

Cet emprunt est garanti :

- par BPI France à concurrence de 30% de l'encours du crédit, soit 83.457 € au 31/12/2022
- par un nantissement du fonds de commerce

* BPI

Emprunt de 500 K€ souscrit en 2017.

L'encours au 31/12/2022 est de 50.000 €.

Cet emprunt est garanti :

- par un gage espèces de 25.000 €, montant retenu sur les fonds prêtés
- par une garantie du Fonds National Renforcement de la Trésorerie à concurrence de 60% de l'encours du crédit, soit 30.000 € au 31/12/2022.

5. Instruments financiers à terme et opérations de couverture

Dans le cadre de son activité commerciale, la société METAVISIO achète principalement ses marchandises en Asie en USD dollars. En revanche, les ventes de matériel au réseau de distribution et en ligne se font en quasi-totalité dans la devise Euro. A ce titre, la société METAVISIO est exposé au risque de change sur sa marge opérationnelle en fonction de la fluctuation de l'US Dollar par rapport à l'Euro.

Pour se couvrir contre le risque de change, USD / €, la société METAVISIO met en place des opérations d'«accumulateurs» de change à terme avec Target Redemption Forward (TARF / TARN).

La société a souscrit plusieurs contrats d'options, d'accumulateurs et d'achats à terme de devise USD pour couvrir le risque de change. Ces contrats ont plusieurs échéances et sont dénoués quand les conditions sont favorables pour la société.

Stratégie de couverture (politique de gestion des risques)

La stratégie de couverture du risque de change est mise en œuvre par la Direction Financière en accord avec la Direction Générale du Groupe.

L'objectif de la société METAVISIO est de couvrir une évolution défavorable de l'USD sur sa marge d'exploitation. Pour ce faire, la stratégie du groupe est de protéger le coût des achats en USD contre une appréciation de l'USD face à l'Euro en mettant en place des achats à termes d'USD dont l'objectif est de fixer le cours € / USD.

Pour ce faire, la société met en place une stratégie de couverture dynamisante en utilisant des « accumulateurs à barrière désactivante » dont l'objectif est d'obtenir un cours de change bonifié par rapport à une couverture standard dite « vanille ».

Ces instruments sont gérés de façon dynamique dans le temps avec des limites en termes d'exposition. Un accumulateur est mis en place uniquement, si les conditions suivantes sont respectées :

- Le montant maximum (théorique) pouvant être accumulé par l'ensemble des instruments des couvertures en vie comprenant le nouveau dérivé doit couvrir les flux futurs d'achat de marchandises identifiés par la gestion commerciale sur une période déterminée (par le biais des commandes ou des prévisions budgétaires d'achat et/ou d'activité). Les accumulateurs ne doivent en aucun cas générer de la sur-couverture, c'est-à-dire que le montant maximum accumulé ne doit pas être supérieur au montant couvert.
- Il est démontré que les prix d'exercice des montants accumulés, correspondent à un cours de change qui permet de préserver la marge opérationnelle des ventes futures de marchandises.

Lorsqu'un accumulateur est résilié (notamment lorsque la barrière des bénéfiques est atteinte), le Groupe peut mettre en place une nouvelle opération de couverture afin de protéger de nouveau l'exposition qui n'est plus couverte.

Situation au 31 décembre 2022

Au 31 décembre 2022, les dérivés de type accumulateurs en portefeuille permettent une accumulation maximale de 16,29 M\$.

Le récapitulatif des contrats ouverts au 31 décembre 2022 est le suivant :

Banque	Date	Notionnel	Max accumulé	Échéance	Max restant à accumuler	
					2023	2024
BRED	12/10/2021	720 000	1 440 000	21/12/2023	1 440 000	
BRED	12/10/2021	1 000 000	2 000 000	07/12/2023	2 000 000	
BRED	12/10/2021	720 000	1 440 000	19/12/2023	1 440 000	
BRED	11/03/2022	600 000	1 200 000	20/06/2023	1 200 000	
BNP	25/10/2022	2 080 000	4 160 000	29/12/2023	4 160 000	
BNP	07/11/2022	2 080 000	4 160 000	27/12/2023	4 160 000	
BNP	15/12/2022	1 560 000	1 560 000	29/12/2023	1 560 000	
LCL	11/01/2022		180 000	03/08/2023	180 000	
PALATINE	06/01/2022		150 000	31/07/2023	150 000	

Les valeurs des dérivés au 31/12/2022 sont les suivantes :

- BRED : + 103.529 \$
 - BNP : - 376.395 \$
 - LCL : + 22.683 \$
 - PALATINE : + 24.782 \$
- Soit une moins-value latente totale de 225.402 \$

6. Rémunération des commissaires aux comptes

	31/12/2022	31/12/2021
Honoraires des commissaires aux comptes	115 908	171 991

7. Transactions avec des parties liées

Transactions avec des parties liées au 31 décembre 2022

En 2022, la société a comptabilisé les montants suivants en application de conventions avec des parties liées :

- 72.000 € de loyer au titre d'un contrat de bail avec la SCI Saint Ange, société liée à Monsieur Stephan Français.
- 25.036 € d'amortissement au titre du contrat de partenariat avec Monsieur Teddy Riner.
- 41.667 € de prestations de conseils en stratégie et en finance avec la société AWENDIO, société liée à Monsieur Marc Deschamps (ancien Président du conseil d'administration).
- 47.500 € de prestations de services avec Monsieur Loïc Poirier (Membre du conseil d'administration).

8. Engagements de retraite

L'engagement au titre de l'évaluation actuarielle des indemnités de départ à la retraite s'élevait à 75K€ au 31 décembre 2022 et à 116 K€ au 31 décembre 2021.

9. Variation des comptes courants

La variation de 1.118.548 € des comptes courants se décompose comme suit :

- Sfit USA Corp : remboursement de 176.276 € reçu de la filiale américaine
- Stephan Français : avance en compte courant de 942.272 € rémunérée au taux de 1%

4. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale des actionnaires de la société Metavisio,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Metavisio relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport de gestion du chapitre consacré gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et

appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société² à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 5 mai 2023

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

Fischbach Girault et Associés

Laurent Bouby
Associé

Frédéric Girault
Associé

Martin Fischbach
Associé